

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 25 (1995)
Heft: 9

Artikel: Gare aux chutes!
Autor: Chassot, Janine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gare aux chutes!

Les chiffres, dans leur froid, sont parfois effrayants. Ainsi, saviez-vous qu'il y a, en moyenne, 340000 accidents annuels dans la vie privée, c'est-à-dire classés sous la dénomination «Ménage et loisirs»? Saviez-vous que les chutes en constituent les 45%?

On tombe d'une certaine hauteur, par exemple d'un mur ou d'une échelle (3%), on tombe aussi dans l'escalier (14%) et surtout, la plupart des gens l'ignorent, on tombe de plain-pied, en glissade ou faux pas (28%).

Près de 70% des accidents concernant des personnes âgées sont des chutes! Ainsi, en un an, sur les 1150 chutes mortelles, 900 concernaient des retraités. Nous avons déjà parlé de ce sujet. Mais certains conseils méritent d'être répétés.

La fatalité? Elle a bon dos! Ces accidents sont rarement le fait du hasard. Ils ont pour origine la fatigue, le stress, les vices de construction, le désordre, l'ignorance des principes élémentaires de sécurité, la négligence, etc.

La victime peut être à l'origine de son malheur. Mais aussi son entourage, son concierge, son service de voirie. Elle a pu glisser sur un tapis usé, mais aussi chuter dans un escalier mal éclairé (par économie...) ou sur un trottoir mal entretenu.

La prévention

A la suite des études portant sur les accidents signalés, le BPA a pu élaborer une série de conseils.

1. Eclairage. Pour bien voir, une personne de plus de 60 ans a besoin de huit fois plus de lumière qu'une jeune de 20 ans. Jouer les Onc' Picou en achetant ses ampoules est criminel. Oui! Il faut donc: remplacer

toute ampoule faiblissante, choisir un nombre de watts plus élevés; disposer judicieusement ses sources de lumières; choisir des interrupteurs luminescents, qui permettent de mieux s'orienter; parler à son concierge si la minuterie ne vous permet pas de faire le trajet à votre rythme (insistez!); avoir à portée de main une lampe de poche moderne et des ampoules de rechange. Enfin, une veilleuse, ou une lampe allumée dans le corridor, vous aidera à vous orienter la nuit.

2. Sols et tapis. Ils constituent la source principale des chutes. Donc: se débarrasser de tout tapis ou paillassons usés; attention aux coins qui se relèvent; la solution est de munir tous les petits tapis et carpettes de bandes antidérapantes; ces produits portent le label «Gliss-Stop». Un beau parquet bien ciré, un carrelage brillant montrent que vous êtes une bonne ménagère, mais attention la glissade!

3. Bains. Bien des personnes âgées craignent d'être prisonnière de leur baignoire. Penser à un appareil de type «Géralarm»; mettre des nattes ou des bandes antidérapantes; installer des poignées (elles se fixent et se règlent au bord de la baignoire); éviter d'encombrer la salle de bains et installez un tapis de bain anti-dérapant.

4. Escaliers et échelles. Descendre et monter lentement et se tenir. Il est inadmissible que certains escaliers de locaux n'aient pas de rampes. Chez vous, munir les bords de bandes antidérapantes. Signaler à votre gérance les escaliers dangereux. Utiliser une échelle ou un escabeau (pas de chaise ou de tabouret!) Les critères de choix d'une bonne échelle ou d'un escabeau sont: marches larges et antidérapantes, étrier (barrière) de sécurité, protection anti-écartement, pieds antidérapants. Un bon modèle pliant ne prendra pas de place. C'est un investissement qui en vaut la peine.

Janine Chassot/FRC

SÉCURITÉ Infractions à la baisse

Que ce soit au plan fédéral ou cantonal vaudois, la délinquance régresse. Même si la totalité des infractions connues en Suisse se monte, pour 1994, à 317658, on constate une diminution globale de 4,76%. Cette évolution porte sur les délits contre le patrimoine.

Ils représentent à eux seuls plus de 91% des infractions, mais la tendance à la baisse s'observe surtout dans ce registre. L'étude de la statistique fédérale de cette dernière décennie nous montre une stabilité moyenne constante. Les chiffres de 1994 restent donc au niveau de ceux de 1985.

En ce qui concerne le canton de Vaud, avec 24587 infractions connues en 1994, l'évolution est à la baisse (-3%) pour la quatrième année consécutive. La diminution réjouissante de la délinquance est peut-être le fruit de l'action coordonnée des efforts ciblés de la police et de la collaboration voulue avec le public.

En comparant les chiffres de l'année 1994 avec la moyenne des délits enregistrés pendant les cinq années antérieures, les diminutions suivantes apparaissent: infractions contre la vie (-10%), infractions contre le patrimoine (-10%), crimes et délits contre la liberté (-9,5%), contre les mœurs (-9,5%), vols d'usage (-9%).

En revanche, augmentation de 11% des incendies intentionnels, de 17% des infractions à la législation sur les stupéfiants et 50% des affaires de fausse monnaie (photocopieuses couleurs obligent!)

Mon conseil aux personnes du 3^e âge: prudence encore et toujours en ce qui concerne les vols commis par les pickpockets. Ce type de délit a subi une hausse sensible dans notre canton l'année dernière: les cas de vol à la tire sont passés de 538 à 707!

Jean-Pierre Crettenand